



Bambecque en campagne



Novembre 2009

Année 2, N° 10

« BAMBECQUE, ton univers impitoyable »

« L'amour de la démocratie est d'abord un état d'esprit », c'est dans ces termes que s'est exprimé **Pierre Mendès France** (1907-1982), Maire, Conseiller Général, Député, Secrétaire d'Etat, Résistant, Ministre et Président du Conseil d'Etat Français. Cette conception exigeante de la politique me pousse à me questionner au regard des derniers comportements. **Comment s'exprime cet état d'esprit à Bambecque ? Quel est sa place dans les décisions prises par le Conseil Municipal ?**

Animé en grande partie par une démocratie constructive et participative, je garde à l'esprit, pour ma part, que mon rôle au sein du Conseil Municipal se doit d'être au profit des

Bambecquois. Or, à ce jour, force est de constater que j'ai beaucoup de mal à remplir correctement votre mandat.



Mais où se trouve ce panneau ? Une réponse dans la prochaine rubrique REGRETABLE du bulletin municipal ?

USINE à COCHON du CONCRET pour vous y OPPOSER voir page 4

Premier rendez-vous, le conseil municipal ce jeudi 05 novembre à 20h00, le projet sera évoqué, ainsi que la sécheresse, le budget supplémentaire, la ducasse, ...



En effet, le manque de transparence dans les dossiers présentés lors des conseils municipaux n'amène aucun débat voire une volonté manifeste de laisser les autres dans l'ignorance. De plus, les choix sur lesquels nous sommes conduits à nous exprimer sont de simples formalités car les décisions sont souvent déjà prises en amont. Très souvent, les débats et les questions sont évités soit par des interventions salvatrices soit par un rejet des questions que je propose.

En parallèle, l'impression m'est donnée parfois d'assister au « **combat des chefs** » croyant pour certains que le pouvoir est amusant ; souvent ils confondent « pouvoir » et « abus de pouvoir » sans tenir compte des conséquences de leurs actes. Cela me rappelle une célèbre série « *Dallas, ton univers impitoyable* », où des pseudo-héros se battaient pour le pouvoir, pour eux-mêmes. Cette quête du pouvoir, du m'as-tu-vu, du moi d'abord conduit fréquemment à oublier le principal : **le village, ses habitants et nos impôts.**

Un indice ? Le panneau se trouve dans ce secteur.

Et pourtant, le premier magistrat de notre commune qui mettait en avant le « *bien vivre ensemble* » semble bien loin de cette politique au vue des conséquences des actes posés (**dissolution du comité des fêtes, privatisation du terrain de football, discrimination dans le prêt du matériel communal aux habitants, pressions, fausses informations ...**). Ce premier magistrat préfère les officines secrètes, l'attention aux rumeurs distillées plutôt que d'écouter sa propre équipe municipale ou de travailler avec les habitants.

Mais on doit aussi souligner et saluer le courage de certains élus comme Mme Brigitte VIEREN – Adjointe aux fêtes, à la Jeunesse et aux Sports - reconnaissant et défendant le travail bénévole effectué jour après jour par les membres du Comité des Fêtes aux profits des habitants et des commerçants – Souvenez-vous des 20 et 21 juin 2009 – des journées éclatantes et participatives pour le village. Je ne peux que la féliciter et profiter de ces quelques lignes pour saluer aussi le travail remarquable de David, Marylène, Gille, Nathalie, Dominique, Marie, Michel, Mariette, Sandrine, Pascal, Valérie,

Les choses seraient pourtant simples si une politique favorisant le plus grand nombre d'entre nous était élaborée car le village en a vraiment besoin. Pour conclure, **seul est digne de son pouvoir celui qui le justifie jour après jour en proximité avec ses habitants.**

Pour nous contacter !

Frédéric WOJTKOWIAK

Tél. : 03 28 27 68 18 (Jean Deroi) E-mail : bambeke@gmail.com
Notre Blog : Bambeke.hautetfort.com Adresse Postale : 28, rue principale

Sécurité routière

La communauté de communes du canton de Bergues a pris l'initiative d'accompagner les communes pour améliorer la sécurité routière dans ses villages.

Bambecque fait parti de la communauté de communes de Flandre, qui n'a pas développé cette politique.

Notre Maire et son équipe se préoccupent de ce sujet : il fait l'objet de solutions possibles lors d'un conseil, solutions qui deviennent impossibles au suivant ; ou inversement !



On tourne en rond, mais comme chacun l'aura constaté, le rond point est beaucoup plus visible



Et non ! Ce genre de panneau, ne se voit pas à Bambecque !

A Wylder, devant l'école.

Après avoir testé les coussins berlinois, le choix s'est porté sur cet aménagement, de surcroît sur une départementale !

Et pourtant notre Maire, à la présentation de cette initiative par Mr Wojtkowiak, l'a balayé d'une parole en indiquant que c'était de la voirie communale. Malheureusement, c'est bien une départementale.

Tant pis ! En attendant, on se refait ... un petit tour de rond point !

Croire la rumeur ou choisir de s'informer ?!

Voici un exemple : notre Maire explique, lors du conseil municipal du 17 septembre qu'il a rencontré David Debra à la Karyole Feest. Ce dernier lui aurait expliqué qu'il était fatigué de la présidence du comité des fêtes. Eh bien ! Renseignement pris, c'est une rumeur. Monsieur Debra n'a pas eu un mot avec notre Maire lors de cet événement.

En fait Monsieur Debra nous a expliqué que sa démission est due à un courrier déplacé de notre maire.

Frédéric Wojtkowiak a choisi d'informer les conseillers municipaux par un courrier relatant les tenants et les aboutissants des démissions des membres du bureau. Sur les quatorze courriers adressés, huit lui ont été retournés anonymement. Si certains préfèrent la rumeur, nous vous devons de vous informer.

Retrouvez l'ensemble de ces courriers sur le blog.

Sachez également qu'avec un groupe d'adhérents du comité des fêtes, je mène une action pour dissoudre notre association dans la dignité et dans le respect dus aux membres démissionnaires pour leur formidable travail.

En 1907, Marc Sangnier écrivait : "La démocratie est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun".

Jean Deroi



**Merci à David, et à son équipe pour ce 20 et 21 juin.
Nous vous regrettons déjà !**

L'assistante sociale, un relais pendant la crise.

Avec la baisse d'activité, de nombreux salariés voient leur revenu diminuer, et pour d'autres c'est même le chômage.

En attendant des jours meilleurs, il faut réorienter certaines dépenses vers le strict nécessaire. Pour autant, joindre les deux bouts n'est pas évident.

Pour vous aider à passer ce cap, n'hésitez pas à aller voir l'assistante sociale sur le canton d'Hondschoote, Madame Vanderhaeghe.

Avec ses collègues, elle pourra vous aider à trouver des solutions à vos problèmes.

Une permanence est tenue en mairie et également dans celle des autres communes.

Si vous préférez plus de discrétion, vous pouvez contacter l'UTPAS de Dunkerque-est, canton d'Hondschoote au 03 28 51 45 30 ; demandez son secrétariat.

Rallye « or not to be »*

* signifie « ou ne pas être » en anglais

Je vous le dis sans détour, ni virage. Si par hasard je suis informée du passage d'un Rallye, dans notre si beau village, c'est clair, je ne serai pas présente à Bambecque. Je m'évaderai le temps qu'ils auront loué notre tranquillité à ces

Une bambecquoise pourtant équipée de double vitrage

La Chasse à la Ducasse !

Beaucoup d'entre nous avons, ce week-end du 4 octobre, essayé de trouver une ducasse, ou des festivités attrayantes.

Certains en ont trouvées à Watou, « Là-bas la place, était remplie de manèges et on avait les auto-tamponneuses ! ».

D'autres ont apprécié la première fête du haricot à Zegerscappel et d'autres encore ont préféré se consacrer à la vraie chasse mais sans les enfants ou petits enfants.

Mais pourtant, vous avez manqué un spectacle magnifique, du jamais vu sur le village ! En effet des harmonies et une compagnie de majorettes venues en bus de Blendecques ont animé les rues de notre village. Notre Maire, entouré de deux ou trois conseillers, défilaient en tête des harmonies sous un soleil flamboyant dans des rues désertes.

Il est regrettable que la ducasse n'ait pas eu ses manèges tels que les auto-tamponneuses. Mais les exploitants n'ayant plus d'assurances depuis un certain temps, la commune a légitimement pensé qu'ils devaient se mettre en règle quelques jours avant.

Désormais notre maire pourrait vérifier les formalités quelques semaines en amont, afin de changer de prestataire en cas de défaillance.

L'année dernière, les bénévoles du comité des fêtes ont accueilli les groupes participants à la ducasse dans le local foot ; contrairement à cette année où le personnel de la commune a accueilli à l'espace Yserhof les groupes et les conseillers municipaux.



Votation citoyenne pour la poste.

Le service public en milieu rural se réduit au fil des années. Le projet de faire de la poste une entreprise concurrentielle, suite à un accord du gouvernement français au niveau européen, nous a interpellé.

Nous pensions trouver plusieurs endroits dans notre campagne flamande pour exprimer notre désaccord avec ce projet. En nous exprimant nous souhaitions alerter sur la préservation de la poste d'Herzeele après

la fermeture de celle de Rexpoède.

Mais aucun bureau de vote pour cette consultation ne fut mis en place entre Dunkerque et Hazebrouck.

Très inquiets, nous avons pris le taureau par les cornes et deux jours avant le scrutin nous avons réussi à ouvrir un bureau sur Bambecque.

Avec peu de moyen et peu de promotion, nous avons eu cinquante « pétitionnaires » qui ont exprimé en bloc leur refus à ce projet.

Nous remercions les gens que nous avons interpellé passant à proximité du bureau.

Certes quelques personnes n'ont pas souhaité s'exprimer sur ce sujet.

D'autres en voyant nos petites affiches A3, sont entrées spontanément pour

exprimer leur opinion, tel que notre maire honoraire.

Ce scrutin est une démonstration de l'intérêt de nos concitoyens pour la chose publique.

Notre Président en a conscience et a fait inscrire dans la constitution la possibilité du référendum d'initiative populaire. Charge à lui d'aller jusqu'au bout de la démarche et de demander au gouvernement de présenter une loi au parlement pour rendre active cette disposition.

La presse a relayé notre votation. Vous pouvez retrouver l'article et la photo ci-contre de Hugues Dorgueil sur le net :

<http://www.lepharedunkerquois.fr/actualite/FIandres/Hondschoote/2009/10/07/cinquante-voix-contre-la-reforme-de-la-p.shtml>

Ps : notez une confusion dans l'article où l'on évoque la disparition du bureau de poste au village. En fait, j'ai expliqué que la boîte aux lettres du hameau de la Kruysstraete avait disparu.



L'usage de l'impôt pour l'intérêt

Les élus de la commission travaux ont promu et mis en avant la réalisation de deux salles supplémentaires pour le pôle scolaire. Cette dernière tranche de travaux optionnelle était selon eux une opportunité à saisir pendant que les entreprises sont sur le chantier. Ces salles pourraient être utilisées par les associations, nous vendait-on alors !

Monsieur Pund émettait des réserves en posant la question ouvertement des possibilités financières. La réponse de l'époque était : « on aura des subventions ». L'ensemble des conseillers a approuvé ce projet.

Oui ! Mais les subventions ne sont jamais

versées en avance. En attendant, une première ligne de trésorerie de 200 000 euros a été ouverte, puis une seconde portant le total à 400 000 euros (oui près de 300 millions d'anciens francs), avec un taux d'intérêt variable entre 2,25% et 2,75% pour l'instant. Soit, sur chaque mois, entre 750 et 900 euros d'intérêts.

Jamais en conseil, l'adjoint en responsabilité des finances n'a dit un mot sur le financement de ce projet. Dans cette matière, quelques fois par an, il donne simplement lecture de chiffres du budget.

A cause de son désintérêt pour la chose financière, les conseillers sont mal informés. Frédéric Wojtkowiak a

sanctionné cette attitude en votant contre les lignes de trésorerie. L'adjoint aux travaux lui a alors expliqué qu'il fallait faire confiance.

Continuez ainsi Messieurs les architectes de la dépense et la commune gardera encore longtemps après Hondschoote les taux d'impositions les plus élevés du canton.

Avec le tableau, ci-dessous, comparez ! Pour vous donner un point de comparaison, Bambecque a 357 foyers fiscaux et les Moères 347.

Si vous payez 250 euros de taxe foncière à Bambecque, aux Moères elle serait de 190 euros.

Communauté de communes de Flandre	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
Bambecque	20,10 %	19,74 %	59,60 %
Ghyvelde	17,62 %	19,23 %	52,95 %
Hondschoote	25,78 %	26,63 %	47,42 %
Killem	17,65 %	20,38 %	56,65 %
Les Moères	15,35 %	20,45 %	46,20 %
Oost-Cappel	16,56 %	21,13 %	54,27 %
Rexpoëde	18,29 %	22,16 %	48,65 %
Uxem	11,37 %	17,46 %	45,26 %
Warhem	14,86 %	17,63 %	47,66 %

Lors de la campagne des municipales, nous avons indiqué que nous réaliserions le projet de l'équipe sortante.

aurions responsabilisé des bénévoles et leur aurions accordé notre confiance pour l'usage de l'espace Yserhof.

Au lieu d'un usage pertinent de l'espace Yserhof, nos impôts paient l'intérêt de projets hâtifs.

Mais en bon investisseur, nous nous serions accordés des poses dans les dépenses. En bon gestionnaire nous

En évitant les investissements non urgents, nous aurions eu des marges de manœuvre.

Jean Deroi

Monsieur Eeckeman s'est retiré de notre équipe, son positionnement est en désaccord avec notre vision d'une bonne gestion de la commune.

Usine à cochons, concrètement comment s'y opposer ?!

Comme la majorité des bambecquois, vous souhaitez manifester votre opposition au projet d'usine à cochons. **Voici les prochains rendez-vous** où vous pourrez activement y participer.

- **Conseil municipal du 05 novembre à 20h00, le projet est à l'ordre du jour.**
- **Réunion publique : le 13 novembre à 20h00, espace Yserhof**
- **Avis d'enquête publique :** ouverture du registre le 23 novembre en mairie. Sur ce registre, vous êtes invités pendant un mois à émettre votre avis sur le projet en notant vos coordonnées, ou par courrier adressé à la mairie à l'attention du commissaire enquêteur en précisant que celui-ci doit être annexé au registre.

Comment soutenir l'action contre l'usine à Cochons ?

Un groupe de défense s'est constitué autour de l'association DEFI (Défense de l'Environnement de la Flandre Intérieure), vous pouvez le rejoindre en contactant son président Edmond Kociszewski 06.84.12.14.77, ou en envoyant un mail à assodefi@aol.com

Deux pétitions existes sur : mesopinions.com rubrique nature et environnement Pour Houtkerque : recherchez cochon, choisissez « non à l'usine à cochons » Pour Bambecque : recherchez porcherie, choisissez « Non à la porcherie industrielle de Bambecque !!! »

Pour notre part, nous avons participé modestement en distribuant dans la plupart des boîtes aux lettres le tract pour la réunion publique d'Houtkerque qui s'est tenue à la mi-octobre et aider le groupe de Bambecque en participant à la distribution de son tract, sur le village.